



VOYAGE AUX SOURCES « GRANDS ESPACES, BEAUTÉ ET PARTAGE CULTUREL » Du 19 au 23 mai 2008

En collaboration avec Focusing Montréal, Voyages Momentum vous offre 2 circuits inoubliables



Circuit no.1 : Visite de la ville de Montréal, le 19 mai 2008

Départ du Château Bromont à 8 :00, retour prévu vers 21 :00.

Montréal, ville multiculturelle (tour de ville avec guide professionnel, durée 4 heures)

Un coup d'oeil différent sur la vie des quartiers montréalais où les vagues successives d'immigration ont contribué à façonner le paysage. Découvrez les différents groupes ethniques et leurs modes de vie, leurs contributions à l'architecture, à la gastronomie, à l'économie et à la culture montréalaise. À voir: les quartiers grec, italien, portugais, chinois, juif, etc. Deux collations surprises sont incluses.

Le parcours commencera sur le Mont-Royal (pour avoir une vue d'ensemble de la ville et du fleuve), après le tour des quartiers ethniques, arrêt sur le plateau Mont-Royal pour le repas de midi (à vos frais). Vers 15h départ en autobus pour le Vieux -Montréal pour une visite libre. Vous pourrez découvrir le marché Bonsecours, la Place Jacques Cartier, la rue St Paul, la Basilique NOTRE-DAME, le Vieux Port, le Musée de la Pointe à Callières... Départ prévu à 19h30 pour arriver à Bromont vers 21h00.

Circuit no.2 : Visite de Québec & la Côte-Nord, du 20 au 23 mai 2008

Départ du Château Bromont a 08h00

Le 20 mai, Visite de Wendake (Village des premières nations) et de la ville de Québec

Dans le cadre des fêtes du 400eme anniversaire de la ville de Québec, Wendake occupera une place très importante. Une programmation spéciale soulignera tout au long de l'année, l'apport des Premières Nations au développement de Québec, du Québec et du Canada.



Accueil du groupe par un guide indien en habit traditionnel

Visite du Site Traditionnel Huron (Onhoüa Chetek8e) :

Habitation traditionnelle (maison longue), médecine de nos ancêtres, tee-pee géant, fumoir et séchoir à viande, moyens de transport des Hurons, premiers contacts avec les Européens, etc.

Spectacle de danses et de chants hurons et repas traditionnel.

Les danseurs revêtent leur plus beau costume pour vous faire découvrir au son du tam-tam les danses de remerciements dédiées au «Grand manitou». À la fin du spectacle, nos visiteurs sont invités à venir danser et à fraterniser avec les danseurs.

P.M. Visite libre dans le vieux Québec, berceau de la civilisation française en Amérique, seule ville fortifiée en Amérique au nord de Mexico et joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Fêtes du 400eme anniversaire : le 3 juillet 1608, Samuel de Champlain s'installait à Kébec (« lieu où le fleuve rétrécit » en langue algonquine). Il érigeait les bases de ce qui allait devenir la première colonie française permanente de l'Amérique du Nord et, au cours des siècles, l'une des plus belles villes du continent. Pendant dix mois, de janvier à octobre 2008, Québec sera le lieu de tous les rendez-vous, de toutes les rencontres.

Après un succulent repas (inclus) dans le quartier du Petit Champlain, transfert au village Les Éboulements, dans la magnifique région de Charlevoix (1h30 de route). Hébergement à l'Auberge de Nos Aïeux qui offre à ses visiteurs une vue incomparable sur le fleuve, L'Isle aux Coudres et les montagnes avoisinantes. (Note : le supplément pour une occupation simple est de 30.00\$)

Le 21 mai, Tadoussac et Grandes Bergeronnes (Côte-Nord)

Départ pour Grandes Bergeronnes en matinée, en suivant la route panoramique qui longe le fleuve St-Laurent et offre des points de vue saisissants où se côtoient la mer et la montagne.

A Baie Ste-Catherine, vous prendrez le traversier pour Tadoussac, porte d'entrée de la Côte-Nord et pourrez admirer l'embouchure du fjord du Saguenay qui se jette dans les eaux salées du fleuve. A Grandes Bergeronnes, avec de la chance vous pourrez observer des phoques et des baleines depuis la côte.

En fin de journée, installation à l'hôtel Tadoussac. Tadoussac est le plus vieux village d'Amérique, et son charme discret attire chaque année des centaines de visiteurs. « De la terrasse de l'hôtel, l'horizon n'est que verdure, foins salés, voiles, bateaux, écume et baleines lointaines. Romantiques en escapade, amateurs de

plein air, écologistes et amateurs de photos chassent les baleines et les soucis au large de Tadoussac! A vous d'en faire votre havre de détente ou votre tremplin vers l'aventure. »

Le 22 mai Pessamit, communauté traditionnelle innu (montagnais)

Nous vous invitons à vivre une expérience unique aux sources de la tradition des innus, une expérience culturelle et initiatique.

Après 2h30 de route, arrivée à Pessamit en matinée

Rencontre avec le chef spirituel de la communauté

Dîner traditionnel des innus

Préparation au rituel de la tente de sudation (sweatlodge)

Cercle de partage, festin après la cérémonie

Hébergement en tente traditionnelle (rustique)

(Recommandé d'apporter avec vous des vêtements chauds et confortables.)

Apportez avec vous votre SAC DE COUCHAGE, ainsi qu'un cadeau pour le chef spirituel; article pour la cuisine ou la maison, vêtements, couverture ou autre objet qui peut être utilisé quotidiennement.

N.B. Cette journée est optionnelle, ceux qui préfèrent pourront rester une nuit supplémentaire à Tadoussac pour le même tarif. Vous devez nous aviser au moment de l'inscription.

Le 23 mai : Pessamit- Montréal

Après le petit-déjeuner, retour sur l'expérience et départ environ à 09h30 en matinée vers Montréal en repassant par Tadoussac (durée env.8hrs). Dîner en route à vos frais.

L'heure d'arrivée à Montréal sera entre 17h30 et 18h30 environ.

INFORMATION GÉNÉRALE

Circuit 1 : Visite de Montréal le 19 mai 2008

Prix : 50.00\$ / personne

CE FORFAIT COMPREND : le transport en autobus scolaire de 48 places (départ du Château Bromont), visite guidée bilingue de Montréal et ses quartiers multiculturels, d'une durée de 4 heures, toutes les taxes

Circuit 2 : Québec & Côte-Nord

du 20 au 23 mai 2008

Prix : \$ 590.00 / personne (occ.2)

Supplément occ.1 : 140\$ pour tout le circuit (avec dernière nuit à Pessamit),
ou 335\$ avec 2 nuits à Tadoussac*

*Pour ceux qui restent une deuxième nuit à Tadoussac, les prix indiqués ci haut incluront le repas du soir en buffet de luxe, et un petit déjeuner américain.

CE FORFAIT COMPREND : le transport en autocar de luxe de 48 places du 20 au 23 mai 08, accompagnatrice bilingue durant les 4 jours, l'hébergement 3 nuits en occupation double : 1 nuit à l'Auberge de nos Aïeux, 1 nuit à l'hôtel Tadoussac, 1 nuit en tente traditionnelle à Pessamit, ou 2eme nuit à l'hôtel Tadoussac en demi pension, 8 repas (3 petits-déjeuners, 2 dîners, 3 soupers), toutes les activités et visites mentionnés au programme, toutes les taxes

CES FORFAITS NE COMPRENNENT PAS :les repas non mentionnés, les pourboires, les dépenses personnelles, les assurances-voyage

N.B. Dépendamment du circuit choisi, assurez-vous de prévoir le coucher du dimanche 18 mai et du lundi soir 19 mai et éventuellement du vendredi 23 mai soit avec le château Bromont (pour les 18 et 19 mai au tarif de la conférence) soit ailleurs en nous laissant vos coordonnées pour pouvoir vous joindre.

Procédures d'inscription :

Par chèque, mandat-poste ou mandat bancaire par la poste :

- Dépôt de 25% par personne, non remboursable, au moment de la réservation.
- Paiement de la balance : 50 jours avant le départ.

Les demandes de réservation reçues après le délai des 50 jours dépendront de la disponibilité restante.

Par carte de crédit en ligne (sur site sécurisé Paypal) : paiement complet au moment de l'inscription

Mais en cas d'annulation, les mêmes procédures des paiements par chèque s'appliqueront.

En cas d'annulation, un remboursement de 75% si la demande est reçue plus de 50 jours avant le départ.

100% non remboursable si l'annulation est moins de 50 jours avant le départ.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport.

Profession : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Tel. (Résidence) : _____ Tél. (travail) : _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____ No de Passeport : _____

() Option 1- circuit 1

Destination : Montréal

Date : 19 mai 2008

() Option 2- circuit 2

Destination : Québec & Côte-Nord

Dates : du 20 au 23 mai 2008

Forfait avec journée à Pessamit : _____ ou Forfait avec 2 nuits à Tadoussac : _____

() Je partagerai la chambre avec une autre personne :

Nom du compagnon/compagne de voyage si connu : _____

() Je désire une chambre privée. (Supplément : 140\$ _____ avec dernière nuit à Pessamit en tente traditionnelle ou 335\$ _____ pour 2 nuits à Tadoussac)

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom : _____

Tél : _____

Avez-vous des allergies ou restrictions alimentaires ? OUI _____ NON _____

Si oui, lesquelles : _____

Assurance-Voyage (Croix-Bleue), veuillez mettre vos initiales à côté de l'option choisie :

Visiteurs au Canada avec la Croix bleue :

Assurance médico-hospitalière : \$ 25.00 (0-49ans) \$ 33.00 (50-64 ans) \$46.00 (65-69ans)

Forfait régulier (médico-hospitalière, annulation pour 700\$ et bagages) : \$56.79 (0-49ans) \$59.97 (50 à 64 ans) \$ 71.69 (65 a 69ans)

Forfait régulier sans frais médicaux : \$43.79(0 à 49 ans) \$ 46.97 (50 a 64 ans) \$ 55.69 (65 a 69 ans) _____

Je ne désire pas d'assurance-voyage _____

N.B. Si vous avez 70 ans et plus vous devez nous contacter pour établir votre prime.

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Voyages Momentum et que vous les acceptez.

Date : _____ Signature : _____

A envoyer à l'adresse suivante: Voyages Momentum, 1695, St-Joseph est, suite 100-SS, Montréal, Québec, H2J 1N1.



CONDITIONS GÉNÉRALES

Dépôt et paiement

Un dépôt de 25% par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 50 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 150\$ de pénalité

Entre 60 et 45 jours avant le départ : 50% de pénalité

A moins de 45 jours avant le départ : aucun remboursement

Momentum se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Momentum décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Momentum ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Momentum le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à l'augmentation du coût du pétrole...etc.

Responsabilité de Momentum

Momentum ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Momentum ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Momentum décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Momentum n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Momentum découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.

FORMULE D'EXCLUSION DUE AUX CONDITIONS PRÉEXISTANTES

Afin d'être admissible à l'assurance médicale vous devez compléter le formulaire suivant :

Avez-vous consulté un médecin, été hospitalisé, reçu des traitements ou été avisé de le faire, ou vous a-t-on prescrit des médicaments ou un changement de posologie dans les 3 mois précédant la date de prise d'effet de la couverture (1)

Oui _____ Non _____

Si OUI, spécifiez la Condition : _____
Cette condition est exclue de la couverture.

(1) PRISE D'EFFET DE LA COUVERTURE

1. Assurance médico-hospitalière et assurance forfait régulier: la date de départ du voyage
2. Assurance annulation ou interruption de voyage : la date d'adhésion au contrat.

IMPORTANT

Pour l'assurance médico-hospitalière, veuillez noter que dans le cas où une maladie se déclare entre la date de l'achat de l'assurance et le départ du voyage, cette maladie ne sera pas couverte pendant le voyage.

Signature du Client : _____ Date : _____

Si vous avez répondu OUI à la question

Cette condition n'est pas couverte. Nous vous offrons la possibilité de faire remplir un questionnaire médical par votre médecin traitant. Si le questionnaire médical est ACCEPTÉ par la Croix Bleue, cette condition sera COUVERTE.

--

Compléter la partie suivante SEULEMENT dans le cas où votre réponse est OUI

NOM: _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE) : _____

ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour adhérer à cette assurance vous devez obligatoirement remplir la formule d'exclusion due aux conditions préexistantes et le retourner avec votre paiement.

Voici un résumé de ce que l'assurance médico- hospitalisation couvre* :

- Frais hospitaliers jusqu'à \$100,000
- Honoraires d'infirmiers durant l'hospitalisation.
- Frais de diagnostic.
- Médicaments (lorsque prescrits dans le cadre d'un traitement d'urgence)
- Soins dentaires par suite d'un accident
- Service d'ambulance
- Rapatriement au domicile
- Retour du véhicule, jusqu'à \$ 1000.00
- Allocation de subsistance : repas et hébergement jusqu'à un maximum de 10 jours, (100\$ par jour, sous réserve d'un maximum de \$ 1000.

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance-voyage

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance vous donne droit à un remboursement complet pour toutes sortes de situations pouvant arriver et qui pourraient vous empêcher de partir.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation couvre* :

Votre voyage sera remboursé si vous vous voyez obligé d'annuler votre départ ou d'interrompre ou de prolonger votre voyage après qu'il ait commencé, à la suite de :

- .. Maladie, hospitalisation, lésions corporelles ou décès
- .. Mise en quarantaine
- .. Sinistre qui rend inhabitable la résidence principale
- .. Retard en raison d'une panne mécanique de la voiture, du mauvais temps, d'un accident de la route ou d'un barrage routier ordonné par la police en cas d'urgence
- .. Perte involontaire de votre emploi (certaines conditions s'appliquent)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance-voyage.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation ne couvre pas :

- .. Toute maladie qui était diagnostiquée au moment de l'achat de cette assurance
- .. Tout traitement ou chirurgie conseillé avant la date d'achat du voyage
- .. Refus ou changement de décision pour la participation au voyage